Samedi-dimanche 27-28 avril 2013 | Postcode 1 JA 1000 LAUSANNE 1 | Nº 97-17 ★ | **Fr. 3.60** (TVA 2,5% incluse) | France € 2.75

SONY MUSIC/LDD

LA FOLIE DE ONE DIRECTION GAGNE LA SUISSE

Page 23



S.FÉVAL

L'AVENTURE CHINOISE DE PIERRE KOHLER AU CINÉMA

Page 31



ODILE MEYLAN

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS SÉDUITES PAR LE JAUNE

Page 30



24 heures



SAMEDI
AVEC
LE GUIDE TV CINÉMA ET NOTRE SUPPLÉMENT OPÉRA DE LAUSANNE

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Nounou exploitée? Un député PS mal pris

L'employée de maison de Me [redacted] accuse son employeur d'une série de violations du droit du travail

«Je m'occupais des enfants, je leur faisais à manger. Mes patrons me laissaient parfois les prendre chez moi, car les enfants aimaient aller dans mon potager. Pendant trois ans, ça a été génial», résume [redacted] 52 ans. Engagée en juin 2008 comme employée de maison et garde d'enfants à plein-temps au sein du couple de Me [redacted] avocat et député vaudois, elle a décidé de poursuivre son ex-employeur devant les tribunaux, après que sa vie a basculé en 2012. La Suissesse réclame plus de 50 000 francs pour le non-paiement de deux salaires, un tarif horaire inférieur à celui défini par la loi et son licenciement abusif. La procédure a été lancée après un an de courriers et une conciliation avortée devant le Tribunal de Vevey. Formellement, elle vise la Sàrl [redacted] à Lausanne, et [redacted] associée gérante, mentionnée comme étant l'employeur sur son contrat. Alors que celui-ci stipule bien qu'elle travaillera comme employée de maison et garde d'enfants au domicile du couple. La semaine dernière, elle a reçu près de 6500 francs après reconnaissance d'une partie des torts. Mais [redacted] veut que justice soit faite. Contacté hier par téléphone, Me [redacted] réagit: «Je ne suis pas partie dans cette procédure. Je ne veux pas entrer dans les détails de ma vie privée et des dissensions que je peux avoir avec mon épouse. Vous savez, on n'est plus dans une période où l'on peut imposer à son conjoint ce qu'il faut faire. Je me trouve dans une situation où, si c'était moi qui m'étais occupé de cela, j'aurais procédé d'une manière différente.»

Vaud, page 11

L'employée réclame 50 000 francs pour le non-paiement de deux salaires et son licenciement abusif

Me [redacted] et son épouse donnent leur version des faits

Livre Les institutions vaudoises se dévoilent



C'est le dernier-né des Editions Loisirs et Pédagogie. *Institutions politiques vaudoises*, écrit par Jérôme Cachin et illustré par Mix & Remix, invite à (re)découvrir les rouages du Canton. MIX & REMIX **Lire en page 13**

Widmer-Schlumpf
Les dossiers brûlants

La ministre des Finances est confrontée à des enjeux internationaux cruciaux. Tour d'horizon. **Page 3**

Accident d'avion
Pilote miraculé à Bex

Un petit avion a heurté une ligne électrique, accroché des arbres, avant de finir dans un chenil. Le pilote est indemne. **Page 12**

Soins à domicile
Patients en colère

Les Centres médico-sociaux vaudois sont débordés. Patients et collaborateurs se tournent vers la concurrence. **Page 12**

Nouveau coach
Wawrinka s'explique

Le tennisman vaudois raconte pourquoi il a voulu collaborer avec l'ex-numéro 2 mondial Magnus Norman. **Page 20**

CONCOURS
Fête des mères

Gagnez un séjour à deux aux Thermes de Vals **Page 4**

PUBLICITÉ



L'éditorial 2 • Décès 36-37 • Courrier 38 • Météo 38 • Jeux 39 • Agenda 40-41